

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 7 juillet 2016

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

**2016 DEVE 88** Subvention (10 000 euros) à l'association Réseau Action Climat-France (93100 Montreuil) pour la réalisation d'une Web-BD présentant les impacts et les solutions citoyennes pour le climat.

**M<sup>me</sup> Célia BLAUEL, rapporteure**

-----

#### Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 21 juin 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association Réseau Action Climat-France pour la réalisation d'une Web-BD présentant les impacts et les solutions citoyennes pour le climat ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 3<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Réseau Action Climat-France dont le siège social est situé au 2B rue Jules Ferry 93100 Montreuil.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**